

**LE PROCÈS VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
DU COMITÉ TERRITORIAL
DES ALPES DUSUD DE
BASKET BALL**

SAISON 2022 - 23

LE VENDREDI 16 JUIN 2023

Manosque

Vérification du quorum auprès du délégué de séance.

Conformément à l'article 15, alinéa 2 des statuts, « Un groupement sportif membre ne pourra participer au vote, par le biais de son représentant, s'il n'est pas en règle avec les trésoreries du Comité Départemental de Basket Ball, de la Ligue SUD et/ou de la Fédération Française de Basket Ball. »

Selon les statuts du Comité, plus de la moitié des licenciés doivent être représentés, soit 738 membres, afin que les Assemblées Générales Ordinaires puissent se dérouler.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Après vérification, 1305 licenciés sont présents : le quorum est atteint.

L'Assemblée Générale peut donc se dérouler normalement et les votes seront pris en compte.

Absent non excusé : Riez, Valensole, Forcalquier, Laragne.

Absent excusé : Barcelonnette.

Clubs représentés par ses présidents :

Briançon, Château-Arnoux, La Bâtie, Seyne, Sisteron, Veynes.

Clubs représentés par tiers : Digne, BBCV, Embrun, Gap, HPB.

L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 16 juin 2023 à Manosque.

- 👉 Accueil par le Président du Comité
- 👉 Rapport moral du Président
- 👉 Rapport d'activité de la saison sportive 2022/2023
- 👉 Rapport financier du 01/06/2022 au 31/05/2023
- 👉 Budget prévisionnel 2023/2024
- 👉 Questions diverses
- 👉 Clôture par le Président du Comité

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Chères présidentes, chers présidents

La saison 2022-2023 s'achève sans Covid avec une saison pleine.

Nous avons (enfin) des personnes qui viennent nous rejoindre. Nous allons pouvoir, certes dans l'urgence, avancer sur des projets qui nous tiennent à cœur et qui doivent faire grandir notre basket. Je souhaite et rapidement sans vouloir polémiquer revenir sur cette saison.

Nous avons (l'ensemble du comité directeur) proposé certaines dispositions sur la non-présence de nos clubs aux réunions. Tous, vous avez voté pour ces dispositions expliquées plusieurs fois. Mais quand fut venu le moment de l'application de ces dispositions, nous (je) avons été attaqués par certains (parfois personnellement) sur une décision que VOUS avez voté.

Pour clore ce chapitre, que personnellement j'ai trouvé douloureux et pathétique, nous sommes tous des bénévoles, nous donnons tous du temps pour notre sport et nous (je) n'avons pas de leçon à recevoir quand une décision est votée à l'unanimité.

Je vais maintenant m'excuser, m'excuser, car j'ai cru que le comité pouvait aider les clubs.

Je vais apprendre à laisser faire et soutenir ce qu'il y a soutenir.

Pour l'anecdote, Pierre qui nous fait la gentillesse d'être présent, il me l'avait toujours promis, se rend demain à Thonon-les-Bains (donne-leur mon bonjour et ma reconnaissance).

Pourquoi je vous dis ça?

J'ai été salarié dans ce club et ils m'ont appris deux choses (parmi tant d'autres) que je veux vous dire.

Quand on propose un projet, ils disaient toujours, "qu'est-ce qu'on risque ?"

Et croyez-moi, on en fait un paquet et encore maintenant, je vois des choses que l'on a mises en place et qui vivent toujours.

La deuxième

Si l'on fait pour une équipe, on doit le faire pour tout le club.

Ces deux choses m'ont marqué et ont guidé ma vie de dirigeant.

Nous avons souhaité mettre en place et nous avons d'autres projets dans les cartons, des choses pour vous aider. J'entends parfois qu'on va trop vite, qu'on en fait trop...

Mon tempérament, ou caractère fait que j'aimerais que tout se fasse, que tout roule. Je vais continuer à apprendre à laisser faire. Je n'ai rien contre les clubs, les personnes. Je voulais juste que les choses soient bien faites, j'entends déjà, faites comme il le voudrait, peu importe, je vais laisser faire quand l'intérêt de tous n'est pas dévoyé par l'intérêt de certains.

Là, par contre, et j'en terminerais sur l'aspect négatif, je dois remarquer que je ne reconnais plus le monde associatif, le sport, mon sport le basket.

Nous ne sommes que très peu touchés par les incivilités, ou cela ne remonte pas de manière officielle jusqu'à notre instance. Sans écrit, pas de traitement de l'info, que cela soit bien clair.

Mais la notion de dirigeant se perd, la notion de compétition ou de non-compétition est devenue l'intérêt de son club, de son équipe, de son enfant.

Nous n'avons jamais eu autant de moyens de communication et ça n'a jamais été autant compliqué d'organiser les choses.

Nous prônons la solidarité et nous ne jouons pas le jeu. Deux exemples.

Vous allez le voir, mais combien de pénalités ?

Et encore, nous sommes, je pense, le seul comité à demander quand une rencontre ne se joue pas.

C'est une dérogation hors délai ou un forfait ?

C'est hallucinant.

L'autre exemple

Qui ne date pas de cette saison, mais qui montre notre sport.

Le comité attribue des événements, nous nous appuyons sur les clubs pour qu'il y ait une buvette et restauration et que le club fasse un peu d'argent.

Parenthèse, nous avons accueilli le master 3x3 avec des équipes de la ligue, nous n'avons pas eu la capacité d'organiser la restauration de la journée, je ne vous cache pas mon inquiétude et mon désespoir ; la recette a été pour des sous-traitants.

Revenons aux événements comité : Les clubs qui reçoivent ces moments pensent et nous le pensions aussi, que les clubs reçus joueraient le jeu en consommant. Mais ce n'est pas le cas et nous craignons que plus personne ne veuille accueillir si c'est pour passer une journée et ne rien en retirer.

Enfin, nous voyons qu'un projet de longue date se dessine pour l'intérêt d'un club et cela risque sûrement de mettre en difficulté les autres clubs, mais aussi le comité ; ce n'est pas possible. Nous allons prochainement donner certaines informations pour que les choses se fassent correctement.

Là-dessus, c'est l'intérêt de tous qui prime.

Je ne vais pas dire ce qu'il y a dans le rapport des commissions. Juste m'attarder un instant sur le nombre de nos licenciés, 1500. C'est bien, mais quand on sait qu'un de nos clubs nous a obligés à faire un dossier de discipline auprès de notre fédération, car il fait payer des licences aux familles, à la région et à l'état sans contribuer à notre système fédéral, nous pourrions être encore meilleurs.

Pour terminer, nous avons l'opportunité d'avoir Pierre Depetris, vice-président de la FFBB et président de la commission Clubs et Territoire ; je vous invite vivement, comme lui d'ailleurs à faire en sorte que chacun puisse connaître les difficultés que nous rencontrons dans notre quotidien.

Pour ma part, je souffre, je l'ai dit au comité directeur et aux clubs, d'être tiraillé entre nos clubs qui luttent pour faire vivre notre sport, et nos instances qui en demandent toujours plus. Si j'ai un souhait pour cette AG, ce n'est pas de vous mettre à ma place, mais que les clubs et la fédération puissent échanger sur le basket en France.

Personnellement, je ne reconnais plus mon sport, notre basket.

Franck MONTAGNON

Président du Comité Territorial des Alpes du Sud de Basket Ball

Le rapport est soumis aux votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Voté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SAISON 2022/2023

COMMISSION LICENCE

Présidente : Béatrice SAVINA

Licences : **1500** (+194) (+14.85%)

Masculins : **1116** (+209) (+22.45%) Féminins : **384** (+9) (+2.40%).

16 Clubs affiliés – 11 clubs en hausse, 4 en baisse et 1 identique.

-18ans : **1090** (+110) et +18 ans : **410** (+84).

<u>Catégories en hausse :</u>	<u>Catégories en baisse :</u>	Total :
U3/4/5 (+5F)	U3/4/5 (-5M)	= 0
U6-7 (+14F)	U6/7 (-10M)	= +4
	U8/9 (-2F et -1M)	= -3
U10/11 (+10M)	U10/11 (-28F)	= -18
U12/13 (+4F et +19M)		= +23
U14/15 (+19F et +90M)		= +109
U16/17 (+4F et +19M)		= +23
U18/19/20 (+4F et +4M)		= +8
SENIOR (+20F et +38M)		= +58
LOISIR (+25M)	LOISIR (-10F)	= +15

DIRIGEANT (+7F)

DIRIGEANT (-4M)

= +3

Clubs en hausse :

DIGNE BASKET CLUB : +49

BATIE BC : +40

SISTERON BC : +36

B EMBRUN : +26

HPB: +18

BC BARCELONNETTE : +11

GAP ASB : +16

LARAGNE SB : +13

US VEYNES : +9

FORCALQUIER : +5

BRIANÇON BB : +7

BBCV : 0

Clubs en baisse :

USCASA : -22

US SEYNE LES ALPES : -17

BC VALENSOLAIS : -7

E RIEZOISE B : -1

MUTATION :

23 mutations (20 masculines – 3 féminines).
féminines).

LICENCE T :

14 licences T (7 masculines – 7

CRÉATION – RENOUELEMENT:

148 F + 362 M = 510 créations de L.

236 F + 754 M = 990 renouvellements de L.

(voir tableaux en annexes par clubs)

Avec **1500** licences nous avons dépassé le nombre de licenciés de la saison 2018/2019 (1410 licences) et nous avons réussi à atteindre l'objectif annoncé en début de saison, soit une progression de 14.85%, (LIGUE SUD +13%)

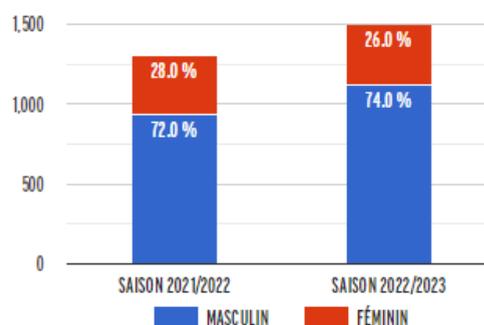
er

On aurait pu faire mieux, car seulement 22 licences depuis le 1^{er} avril ont été réalisées (9 licences gratuites jusqu'au U11).

Objectif de la saison prochaine **1600** Licences ;))

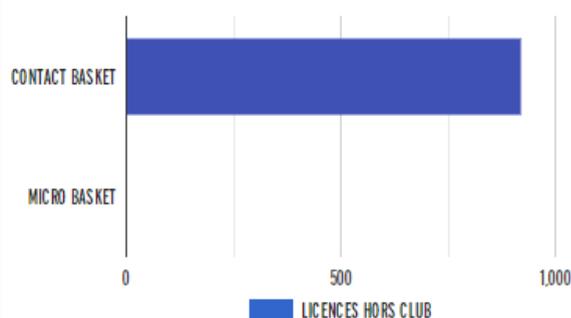
LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 15 JUIN

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2021/2022	371	28.0%	932	72.0%	1303
SAISON 2022/2023	384	26.0%	1116	74.0%	1500
EVOLUTION	13		184		197
EVOLUTION %	4.0%		20.0%		15.0%



LICENCES HORS CLUBS À LA DATE DU 15 JUIN

CONTACT BASKET (AVENIR,SANTE,OBE,OBC,OBL,OBU)	921
MICRO BASKET	0
TOTAL SAISON 2022/2023	921



TOTAL LICENCES À LA DATE DU 15 JUIN 2023

2 421

Bonnes Vacances à tous !

Béatrice SAVINA.

COMMISSION SPORTIVE

Président : Aymeric PERRARD

SAISON 2022-2023

Les chiffres :

Nombre d'équipes inscrites en championnats de U13 à seniors : 38, soit une augmentation significative de 12 équipes par rapport aux chiffres constatés sur les 4 dernières saisons. L'augmentation est surtout sur la catégorie U15 (+6 en championnat U15 mixte et +3 en championnat U15 féminin)

Nombres d'équipes inscrites par catégories :

U13 Mixte : 11, dont 1 U13F

U15 Mixte : 12 équipes engagées. U15

Féminine : 3 équipes engagées U18

Masculin : 5 équipes engagées. Seniors

Masculin : 7 équipes engagées.

Nombre de matchs de championnat sur la saison : 197 matchs hors coupes des Alpes, dont 7 forfaits. (122 matchs dont 6 forfaits la saison précédente)

Engagements Coupe des Alpes : 13 équipes U13 Mixte, 13 U15 Mixte, 4 U15 Féminine, 7 U18 Masculin, 4 Senior Féminine et 10 Senior Masculin. Soit 45 rencontres, contre 17 la saison dernière

Nombre d'équipes inscrites en PACA de U13 à séniors : 12 équipes contre 9 la saison passée.

U18 Féminine	→ GAP
RF2	→ HPB
U13 Masculin	→ GAP
	→ HPB
U15 Masculin	→ DIGNE
	→ GAP
	→ HPB
U17 Masculin	→ DIGNE
	→ GAP
PNM	→ GAP relégué en RM2
RM3	→ BRIANÇON
	→ DIGNE relégué en PRM

2 équipes seniors Féminines, 4 équipes seniors Masculins, et 3 équipes U17 masculin engagées en coupe PACA.

Il y a eu 239 demandes de dérogations, pas toujours dans le respect des délais.

Bilan de la saison écoulée :

Des engagements en hausse que ce soit sur les championnats départementaux et les championnats régionaux notamment sur la catégorie U15.

Pour la seconde année, la catégorie U17 a été étendue aux U18 afin d'englober l'ensemble des lycéens.

Au niveau féminin, nous avons 1 équipe de filles U13 engagée en championnat mixte, le retour d'un championnat féminin U15 avec 3 équipes. En seniors filles, pas assez d'équipes pour envisager un championnat à l'année. Une formule de plateaux avait été lancée en début de saison, comme la précédente, mais les abandonnés par les difficultés de disponibilités des différentes équipes prises aussi en parallèle par le 3c3.

En début de saison, pour les équipes jeunes, une phase de plateaux a été proposée jusqu'aux vacances de la Toussaint en attendant les engagements.

L'idée était de laisser le temps aux clubs de finaliser les licences jeunes et finaliser l'organisation de leurs équipes.

La coupe a été une réussite. Cette saison les équipes engagées en championnat départemental étaient inscrites d'office et les équipes engagées en championnat de Ligue ont globalement joué le jeu. Ce qui a fait passer le nombre d'équipes inscrites de 22 à 51 avec 45 rencontres (contre 17 la précédente)

Palmarès :

U13 : Entente Blanche Ubaye

Coupe U13 : Gap asb05

U15F : Briançon BB

Coupe U15F : Briançon BB

U15 : Briançon BB

Coupe U15 : Gap asb05

U18 : HPB

Coupe U18 : Gap asb05

Coupe SF : Barcelonnette BC

PRM : HPB

Coupe SM : HPB

COMMISSION DES OFFICIELS

Président : Stéphane LITSCHGY

Effectif de la CDO :

Stéphane LITSCHGY : Président, répartiteur, formateur

Fabrice LEFEVRE : formateur

Bilan quantitatif :

-10 arbitres départementaux, 5 arbitres région ou au-delà, dont 2 officiants régulièrement au niveau départemental

-31 arbitres club en formation répertoriés dans FBI dont 20 HPB, 9 La Bâtie, 1 Gap, 1 Digne
-10 arbitres club sont répertoriés dans FBI (statut conservé automatiquement d'une année à l'autre)

-1 arbitre en formation départementale (= arbitre club + e-learning + 5 rencontres validées dans FBI + demande d'entrée en formation)

1 École d'arbitrage de niveau 2, 3 de niveau 1 déclarées dans FBI

28 OTM club sont validés (24 HPB, 4 Bâtie)

71 OTM club en formation sont répertoriés (59 HPB, 9 Bâtie, 1 Digne, 1 Champsaur, 1 Gap)

102 rencontres avec désignation (U15 ou plus) ont été arbitrées durant la saison, et assurées par 12 arbitres.

Actions réalisées :

- Journée de présentation des nouvelles règles (saison 2022/2023) et de revalidation des arbitres départementaux à Sisteron octobre 2022
- Formation des nouveaux arbitres départementaux : 2 propositions de sessions annulées par manque de candidat ; 1 seul licencié a satisfait aux pré requis pour entrer en formation (Noam Subra de Digne)

- Mise en ligne sur le site du comité, et dans les Bask&News, d'un grand nombre d'informations sur l'arbitrage, à destination des clubs, des licenciés, des arbitres en formation et en fonction, ainsi que des infos données de manière informelle lors des arbitrages réalisés par le président de la CDO dans les clubs.
- Co-arbitrages avec des jeunes arbitres potentiellement intéressés par la formation départementale + rappel des prérequis pour entrer en formation
- Suivi des nouveaux arbitres par des officiels expérimentés sur quelques rencontres (co-arbitrage)

Bilan des différentes actions :

- Revalidation/ présentation des nouvelles règles : la quasi-totalité des arbitres départementaux était présente ; un rattrapage a été organisé pour les absents ou personnes n'ayant pas validé le QCM.
- Formation des arbitres départementaux : Sur les 8 arbitres qui s'étaient engagés dans la formation départementale en 2020/2021, 6 n'ont pas réalisé l'e-learning (EAD) et n'ont donc pas pu passer le QCM et la partie pratique. Ils n'ont pas souhaité poursuivre la formation. 2 jeunes ont finalisé et font partie des nouveaux arbitres départementaux. Un arbitre a profité de la formation allégée pour se présenter à l'examen et le valider.
- Communication : de visu lors des arbitrages réalisés dans les clubs, par Bask&News de façon régulière (envoi des liens vers la page de la CDO) : peu de retour et d'implication réelle.
- Désignation : de nombreuses rencontres ont été arbitrées par un seul officiel par manque d'arbitres disponibles. Motifs : plusieurs arbitres ont été peu disponibles pour des raisons professionnelles, ou à cause de la grande sollicitation des arbitres régionaux par la ligue ; peut-être aussi du fait des rencontres uniquement le samedi.

Constats :

- Depuis plusieurs années, un nombre non négligeable de jeunes arbitres validés au niveau départemental ne poursuivent pas leur engagement. Les causes sont multiples : difficultés à se déplacer sans le soutien des parents, études post-bac réalisées en dehors de notre territoire, arbitrage en solo, attitude problématique de certains coachs, spectateurs et parfois joueurs.
- Il n'y a pas de volonté forte de la part des clubs de mettre en œuvre des écoles d'arbitrage parce que cela représente des contraintes supplémentaires non négligeables. Trop peu de clubs forment à l'interne des officiels clubs, et en particulier des arbitres.
- Les propositions d'aide à la création des écoles d'arbitrage et à la formation des arbitres clubs ces 3 dernières saisons n'ont pas été efficaces.
- Les entraîneurs des équipes engagées dans nos championnats ne s'impliquent pas suffisamment dans la formation des arbitres (jeunes ou moins jeunes), et ne connaissent eux-mêmes pas forcément très bien le règlement...
- Le nouveau plan "officiels 2024" qui remplace la charte des officiels et qui a été présenté de nombreuses fois n'a pas eu l'effet escompté pour le moment. Des sanctions financières seront prononcées par la FFBB.
- Malgré de nouvelles sollicitations auprès des arbitres en activité, l'organisation de la CDO (Formation, validation des arbitres, répartition, coût de la péréquation), n'est assurée que par une seule personne bénévole.
- Le suivi des nouveaux jeunes arbitres a été assez rare parce que ces derniers ont été très peu disponibles durant la saison.

Projets 2023/2024 :

- Rendre obligatoire un minimum de formation des entraîneurs pour améliorer leur connaissance du règlement,
- Inciter, aider les clubs qui n'ont pas suffisamment d'arbitres, à favoriser la formation d'arbitres au sein de leurs structures : développer les écoles d'arbitrage par l'intermédiaire de leurs entraîneurs et de leurs arbitres officiels.
- Demander aux clubs de produire un « projet de formation des officiels » (arbitres, OTM), et surtout de le mettre en œuvre pour que cette formation des officiels au quotidien fasse partie intégrante du projet des clubs.
 - Rendre obligatoire pour tous les clubs la validation d'une école d'arbitrage de niveau 1 au minimum.
 - Proposition d'organisation de sessions collectives pour sensibiliser les entraîneurs et dirigeants à la formation de nouveaux arbitres (au moment de la revalidation des entraîneurs, lors de soirées thématiques...)

Rappel : Les joueurs ayant joué durant plusieurs années au niveau pré national, ainsi que les entraîneurs principaux d'équipes régionales durant plusieurs années peuvent bénéficier de l'allègement de formation pour devenir arbitres départementaux. (Modalités à définir avec la CDO).

COMMISSION 3x3

Président : Franck MONTAGNON

Rapport préparé par Baptiste DUBOIS

Pour lancer la saison 2022–2023, la commission 3x3 en lien avec la commission des officiels et la commission sportive a organisé un Open Start Juniorleague et Superleague en début de saison à destination des catégories U13 mixte, U15 mixte, U18 et U18+ masculines et féminines.

Ce tournoi avait pour but de lancer la saison basket 3x3 et de promouvoir le championnat 3x3 qui va être mis en place tout au long de la saison 2022– 2023 aux licenciés du Comité Territorial des Alpes du Sud. Il était prévu de l'organiser le samedi 22 octobre 2022 à Veynes. Faute de participants, les Opens n'ont pas pu se réaliser.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3X3 DES ALPES DU SUD

Cette saison, ce sont 41 équipes qui se sont engagées pour le championnat 3x3 dans les catégories U13

Mixte, U15 Mixte, U18 masculin, U18+ féminin et U18+ masculin. La répartition des équipes par catégorie est la suivante :

- U13 Mixte : 8 équipes
- U15 Mixte : 12 équipes
- U18 Masculin : 6 équipes
- U18+ féminin : 5 équipes
- U18+ masculin : 10 équipes

Le championnat de 3x3 (SERIES) était qualificatif pour le Master de ligue SUD et permettait aux meilleures équipes de notre Comité d'y participer. Les quatre journées se sont déroulées de la manière suivante :

J1 – Samedi 26 novembre 2022 à Veynes :

- 11 équipes présentes pour les U15 mixte
- 3 équipes présentes pour les U18 masculin

J1 – Dimanche 27 novembre 2022 à Barcelonnette

- 7 équipes présentes pour les U13 mixte
- 4 équipes présentes pour les U18+ féminin
- 5 équipes présentes pour les U18+ masculin

J2 – Samedi 28 janvier 2023 à Volx :

- 9 équipes présentes pour les U15 mixte
- 3 équipes présentes pour les U18 masculin

J2 - Dimanche 29 janvier 2023 à Volx :

- 6 équipes présentes pour les U13 mixte
- 4 équipes présentes pour les U18+ féminin
- 7 équipes présentes pour les U18+ masculin

J3 - Samedi 25 février 2023 à Sisteron :

- 11 équipes présentes pour les U15 mixte
- 2 équipes présentes pour les U18 masculin

J3 - Dimanche 26 février 2023 à Sisteron :

- 7 équipes présentes pour les U13 mixte
- 4 équipes présentes pour les U18+ féminin
- 6 équipes présentes pour les U18+ masculin

J4 - Samedi 08 avril 2023 à Briançon :

- 9 équipes présentes pour les U15 mixte
- 4 équipes présentes pour les U18 masculin

J4 – Dimanche 09 avril 2023 à Sisteron

:

- 3 équipes présentes pour les U13 mixte
- Journée annulée pour les U18+ féminin pour manque d'équipes présentes
- 6 équipes présentes pour les U18+ masculin

Avec 3 équipes ayant déclaré forfait général, ce sont 48 équipes qui ne se sont pas présentées lors des différentes journées des SERIES. Ce nombre a donné lieu à 182 rencontres qui ont été déclarées forfait, équivalant à 47% des rencontres prévues sur le championnat.

En U13 mixte : Digne Basket Club – 1 remporte le titre de champion départemental

En U15 mixte : Bâtie Basket Club remporte le titre de champion départemental

En U18 masculin : Haute Provence Basket – 1 remporte le titre de champion départemental

En U18+ féminin : Basket Club Barcelonnette remporte le titre de champion départemental

U18+ masculin : Haute Provence Basket – 2 remporte le titre de champion départemental

OPEN PLUS ACCESS JUNIORLEAGUE ET SUPERLEAGUE : -

Le dimanche 14 mai 2023 étaient organisés les Opens Plus Access JuniorLeague et SuperLeague à Gap. Ce sont 10 équipes qui se sont inscrites :

- 6 équipes U18 masculin
- 2 équipes U18 féminin
- 2 équipes U18+ féminin

Les meilleures équipes de l'Open Plus Access se sont qualifiées pour l'Open Plus d'Avignon le week-end du 24-25 juin 2023.

FÊTE NATIONALE DU 3X3 :

Organisée le dimanche 14 mai 2023 à Gap en parallèle des Open Plus Access, ce sont 2 actions qui ont été mises en place pour faire découvrir la discipline du 3x3 au grand public :

- Un tournoi 3x3 en U13 mixte et U15 mixte comptabilisant 24 équipes
- Une initiation à la discipline sur la structure gonflable du Comité Territorial des Alpes du Sud

Ces actions ont permis de réunir près de 200 personnes sur les terrains de basket-ball du COSEC de Gap.

MASTER 3X3 LIGUE SUD :

Pour finir la saison 3x3, le Master de la Ligue Sud de Basket-Ball a été organisé sur notre territoire à SuperDévoluy le jeudi 18 mai 2023. Les 48 meilleures équipes de 3x3 de la Ligue Sud se sont réunies pour se disputer le titre de champion régional 3x3.

Notre Comité était chargé de l'organisation hors sportive incluant l'accueil, le repas du soir et l'hébergement des équipes et bénévoles le mercredi 17 mai 2023 sur le site, ainsi que la restauration du jeudi 18 mai 2023.

Seulement 3 bénévoles du Comité étaient présents le mercredi soir pour aider à la réception de ces personnes et des prestataires. Amélie et Agata étaient également présentes sur l'organisation.

Pour la restauration du jeudi midi, ce sont 2 food-trucks qui ont assuré le service. Nous avons mis en place une buvette toute la journée malgré la présence de seulement 2 bénévoles. Agata et Amélie étaient également présentes pour assister à la buvette.

Notre alternant, Baptiste, était quant à lui sur l'organisation générale du Master en tant qu'assistant de Barbara PEIRONE, présidente du 3x3 de la ligue SUD.

Les équipes qualifiées de notre Comité se sont classées :

- U13 masculin :
 - Haute Provence Basket – 5ème
 - Digne Basket Club – 6ème

- U15 masculin :
 - Bâtie Basket Club – 3ème
- U18 masculin :
 - Haute Provence Basket – 7ème
 - Basket Club Barcelonnette – 8ème
- U18+ féminin :
 - Digne Basket Club – 4ème
 - Basket Club Barcelonnette – 5ème
- U18+ masculin :
 - Haute Provence Basket – 6ème

COMMISSION MINIBASKET

Présidente : Karine PELLOUX

Les projets annoncés lors de l'AG 2021-2022 ont bien été mis en place.

Plateaux U7-U9-U11

L'organisation de cette saison s'est faite par le biais de 2 formats :

● U7 – U9 – U11 Débutant :

9 clubs se sont engagés pour participer aux différents plateaux prévus dans les différentes zones (secteurs nord – sud). En fonction des catégories, ce sont 6 à 7 plateaux qui ont été organisés.

● U11 Intermédiaire – U11 Confirmé :

2 phases de plateaux étaient prévues. L'objectif était d'homogénéiser les niveaux. La 1ère phase comprenait 6 équipes U11 intermédiaire réparties sur 5 journées et 4 équipes U11 confirmé réparties sur 4 journées

Pour la 2nd phase, il y avait 4 équipes U11 intermédiaires réparties sur 5 journées et 5 équipes U11 confirmés répartis sur 5 journées.

Il était possible aux équipes U11 débutant de s'inscrire sur la 2ème phase des U11 intermédiaires, mais aucun club ne s'est positionné.

Un club a annoncé un forfait général en U11 intermédiaire et a été repositionné en U11 débutant.

En ce qui concerne les engagements, il a fallu relancer les clubs à plusieurs reprises malgré la première journée de plateau tardive (prévue le 12 novembre 2022). De plus, beaucoup de clubs n'ont pas pris le temps de lire les règlements spécifiques pour chaque organisation.

Amélie a travaillé sur l'organisation type des plateaux pour chaque catégorie minibasket avec des fiches techniques afin d'aider les clubs lors de l'accueil de ceux-ci.

Malgré une planification anticipée, beaucoup de plateaux U7-U9-U11 débutant ont été annulés, car aucun club ne s'est positionné pour les accueillir (10 plateaux annulés sur 38 prévus).

Sur l'organisation de certains plateaux, les clubs prévus ne se déplaçaient pas sans prévenir le club organisateur.

FNMB :

Organisé le samedi 03 juin 2023 à Veynes.

Présence de 120 licenciés en U7 - U9 - U11 et de leurs accompagnateurs. Ce nombre de participants équivaut à 24,3 % du nombre total de licenciés compris dans ces catégories.

Les U7 se déplaçaient entre divers ateliers ludiques, accompagnés d'un responsable par équipe.

Amélie a organisé la journée afin que les U9 et U11 soient au maximum en autonomie. L'organisation était semblable à celle de la saison dernière.

Le Handi'Sport était présent sur l'événement et proposait une initiation au handibasket. Nous regrettons l'annulation tardive du stand de la MAIF sur de la sensibilisation et la collecte de vêtements qui n'a pu par conséquent avoir lieu.

Une tombola 100% gagnante a également été mise en place sur la journée.

Chaque enfant a pu repartir avec des récompenses fournies par le Comité Territorial des Alpes du Sud.

Malgré un faible nombre de participants, trop peu de bénévoles se sont rendus disponibles pour encadrer les divers ateliers mis en place. L'action "**JEUNES BENEVOLES CLUB**" sera à l'étude afin de voir si elle sera reconduite au vu du faible nombre de clubs qui ont répondu à cette action.

CANDIDATURES :

Haute Provence Basket : 11 candidatures – 3 présents – 1 excusé – 7 sans réponse

Laragne Sports Basket : 3 candidats – 3 excusés

Us Veynes Basket : 1 candidat – 1 présent.

Nous tenons à remercier Tiago, Charlie, Tom, Aline, Emeline, Brice, Jérémy qui se sont rendus disponibles quelques jours avant l'évènement pour nous aider à encadrer en plus de nos jeunes bénévoles club : Loen , Charlie, Noé, Célia et Maëlle.



COMMISSION TECHNIQUE & Rapport d'activité CT

Présidente : Poste libre

CT : PELLOUX Amélie

1. Détections : CENTRE DE PERFECTIONNEMENT COMITÉ 1.1. CPC U13

Pour la saison 2022-2023, la filière de Détection s'est fixée comme échéance un premier CIC U13 du 29 au 30 octobre à Saint-Tulles, puis un second CIC U13 du 17 au 18 décembre sur le même lieu.

1 fille et 9 garçons des Alpes du Sud ont pu être évalués sur ces deux CIC.
Malheureusement aucun n'a été retenu pour les étapes suivantes.

Bilan Entraînements

:

Dates:	Filles:	Garçons:
04 septembre 2022 à Sisteron (Revalidation entraîneur)	2	18
23 septembre 2022 à Laragne	3	20
09 octobre 2022 à Laragne	3	13

Participants CIC U13 N°1:

CLUB	JOUEUR(S) / JOUEUSE(S)
	PLESTIN Lenny – MERCIER Camel
	PROIETTI Pénélope – JEANNOT DE LA CRUZ Ilwen
	MILLO DAGAGNY Sacha – SCHLAUDER Alban – DUBOIS Guillaume –
	BANIZETTE Faustin

Participants CIC U13 N°2:

CLUB	JOUEUR(S) / JOUEUSE(S)
	PROIETTI Pénélope – (Absente malade)
	MILLO DAGAGNY Sacha – BERNARDI Mathéo
	GUERIN Charlie

Participants Entrée Pôle: (Sur dossier de candidature)

	JEANNOT DE LA CRUZ Ilwen (non retenu)
	MILLO-DAGAGNY Sacha (non retenu)

1.2. CPC U12

Pour la saison 2022–2023, la filière de Détection donnée comme échéance un CIC U12 du 27 au 29 mai à Bollène (84), les listes de convoqué(e)s devant être envoyées fin mars 2023.

2 filles et 2 garçons des Alpes du Sud ont été convoqué(e)s et pu être évalués sur ce CIC. Malheureusement 1 absent en garçon pour blessure.

Bilan Entraînements : 20/104 U12 vus en détection soit 19%

Dates:	Filles:	Garçons:
04 décembre 2022	5	10
22 janvier 2023	4	11
05 mars 2023	3	13
19 mars 2023	4	11
26 mars 2023 (report 02 avril évaluation BF)	3	3

Participants CIC U12:

CLUB	JOUEUR(S) / JOUEUSE(S)
	IONATI Maé – JAMROZIK CAPON Maxence
	CAZORLA Elisa
	LAVILLONNIERE Gabriel (absent blessé)

1.3. CPC U11

Pour rappel fonctionnement par secteur géographique afin de limiter les déplacements.
La CT a dû prendre en charge le Secteur Sud par manque d'intervenant.

CPC	SECTEUR NORD Responsable : MALHERBE F.	SECTEUR CENTRE Responsable : DUBOULET J. Puis OCCANSEY E après l'arrêt du premier.	SECTEUR SUD Responsable : CT PELLOUX A.
N°1 : 15/10/2022	Avec secteur Centre	30 participants	20 participants
N°2 : 03/12/2022	17 participants	25 participants	32 participants
N°3: 28/01/2023	10 participants	25 participants	34 participants
N°4: 25/03/2023	Avec secteur Centre	21 participants	24 participants
Nb u10/11 licenciés par secteur	59	54	103

De ces 4 dates, l'ETT s'est réunie afin d'établir la liste des U10-U11 Potentiels à convoqué(e)s sur la Journée Inter Secteur U11 qui a eu lieu le Samedi 15 avril 2023 à Laragne.

Organisation / supervision journée : CT Pelloux Amélie

Encadrement : Occansey Eric, Rotschek Sébastien, Garrigue Brice

Présents : 32 / 44 (10 filles – 22 garçons)

2. Challenges

2.1. Challenge Benjamin(e)s

La Phase Départementale a eu lieu le Dimanche 05 février à Laragne de 13h à 17h00

Barème de Qualification : 20 points en Filles – 25 points en garçons

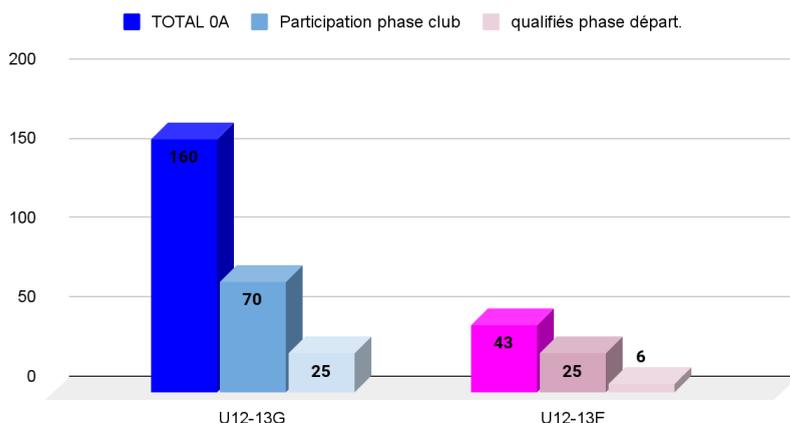
Club ayant participé à la phase club: **6 clubs / 16**



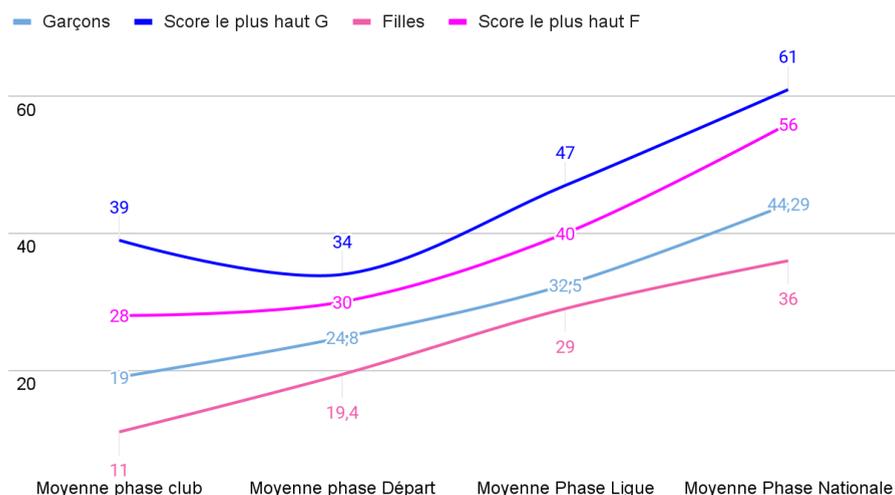
Classement complet Phase Départementale: [cliquez ici](#)

Phase Régionale : [cliquez ici](#)

Bilan participation



Moyenne Points



19 garçons qualifiés sur 75 participants – 6 Filles sur 25 participantes

20 présents le Jour J sur 25 convoqué(e)s.

2.2. Panier D'or – 1ère Édition

Première édition au sein du Comité, qui s'est déroulée le Dimanche 05 février à Laragne de 09h30 à 12h30.

Phase club : 80 participants sur 217 possible – 37%



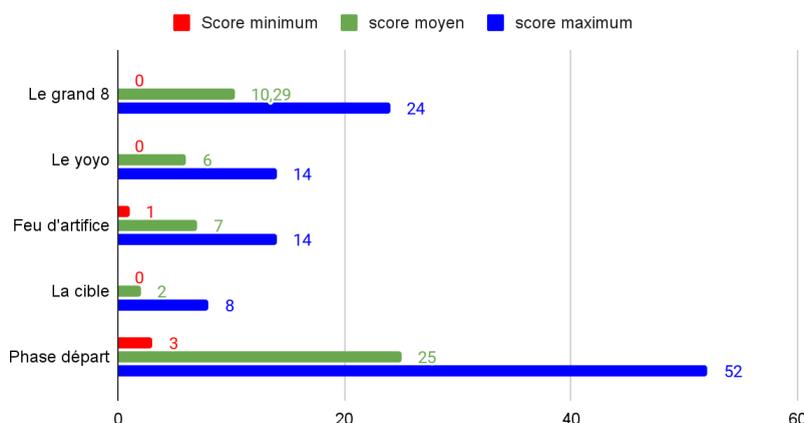
6 clubs / 16 - l'ETT a convoqué certains joueurs dit "potentiels" dont le club n'a pas effectué la phase club.

46 présents sur 55 convoqué(e)s - **83.6%**

Classement Mixte : classement complet [cliquez ici](#)

Clas	CLUB	NOM	PRÉNOM	Filles & Garçons		LE GRAND 8	LE YOYO	LE FEU D'ARTIFICE	LA CIBLE	TOTAL
				2012	2013					
1	DIGNE BASKET CLUB	Lauth	Jules	M		24	14	14	0	52
2	HAUTE PROVENCE BASKET	CORBEL	Noeline	F		20	12	13	6	51
3	DIGNE BASKET CLUB	Hermin	Lenny	M		16	12	10	7	45

Bilan panier d'or



2.3. Basket D'or

Initialement le samedi 06 mai 2023. La journée a dû être **annulée** faute de disponibilité créneau gymnase à la journée et manque d'encadrement. La première édition qui se fera en 2024 sera automatiquement attribuée à Digne Basket Club qui devait recevoir cet événement.

3. Formation entraîneur

3.1. Brevets Fédéraux

Pour la saison 2022-2023 seulement 4 inscrits dans le cursus de formation BF.

3 Brevet fédéraux Jeunes - 1 Brevet Fédéral enfants.

16H d'e-learning, 21h de présentiel avec les CPC U12 en cobaye.

Au vu du petit nombre, la CT a effectué l'évaluation terrain du P2 sur les séances club des stagiaires et les a supervisé 1 fois supplémentaire en club également.

Un groupe assidu et travailleur.

Formation	Civilité	Nom	Prénom	Examen VALIDATION TECHNIQUE	validation 100% SUR SPORTEEF
1446 - Brevet Fédéral Enfants - Alpes du Sud - CD 0405 - 2022/2023	Monsieur	MERESSE	Max	OUI	OUI
1450 - Brevet Fédéral Jeunes - Alpes du Sud - CD 0405 - 2022/2023	Monsieur	GUENARD	Remy	OUI	OUI
1450 - Brevet Fédéral Jeunes - Alpes du Sud - CD 0405 - 2022/2023	Monsieur	LUNDQUIST	Baptiste	OUI	OUI
1450 - Brevet Fédéral Jeunes - Alpes du Sud - CD 0405 - 2022/2023	Monsieur	OUARGHI	Matteo	OUI	OUI

3.2. Revalidation Entraîneur

Dans le cadre de la revalidation entraîneur régional, le Comité a mis en place 2 sessions de revalidation :

R.1 Dimanche 04 septembre 2022 à Sisteron

Intervenants: CT Pelloux Amélie & Président CDO LITSCHGY Stéphane

Thème : Filière de détection - Qu'est-ce qu'un Potentiel & Nouvelles règles saison 2022-2023

Programme de la journée :

En salle:

1. Coursus de détection – qu'est-ce qu'un potentiel – Fiche outil
2. Nouvelles règles & Communication ent/arb/joueur

Terrain:

Tests – mesures et évaluation des potentiels U12-13.

Participants : 15

R.2 Samedi 18 février 2023 au Centre Regain Saint-Tulle - Stage U14F ligue

Intervenant : Alexandre BARTHELEMY CT Ligue

Thème : La formation du jeune joueur

Séquence 1: observation de la séance des U14F – Mise en place d'une transition Offensive

Séquence 2: échange autour de la séance et des attentes.

Participants : 10

3.3. Intervention technique et supervision

Cette saison notre CT est intervenue dans les clubs à la demande de ces derniers ou en supervision d'entraîneurs. Elle a également supervisé plusieurs plateaux et matchs durant la saison.

TYPE D'INTERVENTION	CLUB	ENTRAÎNEUR	CATÉGORIE
VISITE CLUB + SUPERVISION		SOPHIE & BÉRENGÈRE	U9 & 11
		SACHA & LAURIE	U9-11 & U13-15
		GILLES - BRICE MAX 6 JEREMY - ILAN - NOA	U7 à U11 EFMB
		KARINE & CHRISTELLE	U9-11
		DELPHINE	U9 - U11 - U13 LIGUE - U13F - U15 MIXTE
		REMY AYMERIC	U9 & U7
		MATTEO	U15 LIGUE
			U7 à U15
		MIDO CHRISTINE	U9 & U11
SUIVI ENT		SACHA	U9-U11
		LAURIE	U13-15
		CHRISTELLE	U13-15
		BAPTISTE	U13-U15 FILLES
		MAX	U11
		REMY	U15 MIXTE
MATTEO		U13	
INTERVENTION TECHNIQUE		KARINE / CHRISTELLE	STAGE U7-U13

		PIERRE	STAGE U13-17
SUPERVISION MATCH & PLATEAU			
U7 PLATEAU			
U9 PLATEAU			
PLATEAU 11D			
U11 INT			
U11 CONF			
COUPE U15M			
LIGUE U18F			
LIGUE U13			
CHAMP U13 D			
1/2F COUPE U13D vs U13 LIGUE			
1/2F COUPE U13D vs U13 LIGUE			
FINALES COUPES			

3.4. Ressources Technique

Cette saison l'onglet ressources techniques de notre site internet à destination de nos éducateurs a été publié :

Ressources externes - Onglets:

Minibasket - tir - aisance

Revalidation Entraîneurs:

PDF - Le management de jeunes sportifs de haut niveau

Ressources internes - créés par la CT:

PDF - Cycle N°1 Cahier Technique Minibasket Débutant

PDF - séances N° 2 & 3 Centre de Perfectionnement U11

Vidéo - séance N°2 centre de perfectionnement U11

4. Développement - structuration (obe)

4.1. Scolaire

Pour la saison 2022 - 2023, 44 classes soit **871** ont participé à l'Opération Basket École sur le secteur 04-05.

La CT est intervenue sur le secteur centre sur les écoles de :

L'Escale (4 classes) - Serres (5 classes) - Larnage (10 classes) - La saulce (2 classes)

Sur le Secteur de Digne, Sébastien - Annabelle et Brice sont intervenus sur les écoles de:

Reinach - Augiers - Paul Martin - Thoard - Mirabeau - Ferreols - Gaubert - Barras - Les Arches - Mezel - Gassendi - Beausoleil

Inscription sans intervenant : l'école des Sieyes.

Sur le Secteur de Gap, pas de classe inscrite.

Sur le Secteur Manosque, Delphine est intervenue sur l'école de :

Luquece (1 classe)

Se sont inscrits sans intervenant, les écoles de:

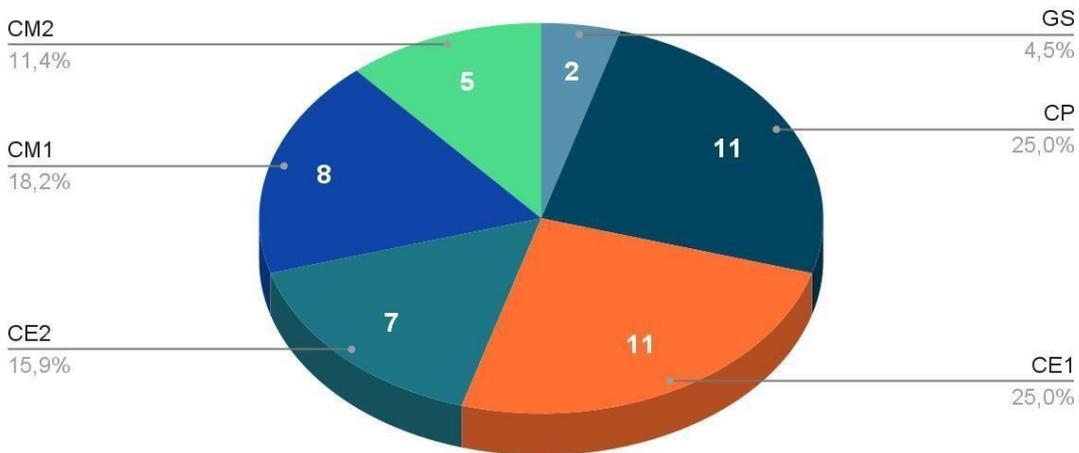
L'école Internationale - Eau Vive.

Sur le Secteur Nord s'est inscrite sans intervenant l'école de Chorges.

Pour rappel : Les intervenants doivent s'assurer que les classes soient bien inscrites sur la plateforme avant d'initier les interventions.

Un rappel de la procédure sera envoyé aux clubs avec les obligations auxquelles nous sommes soumis depuis le renouvellement des conventions avec le 04 et le 05.

Répartition des classes inscrites à l'OBE



4.2. FNMB - JNSS - JOP

Cette saison, nous ne pouvons que nous satisfaire de l'organisation de 4 grosses journées de sport scolaire organisées et/ou co-organisées entre le Comité, les clubs de Digne BC et Laragne SB et l'Usep 04.

Action 1 : Journée Découverte du Basket.

Jeudi 13 octobre 2022 Stade Jean Rolland

Nombres de classes présentes : 10 nombres d'élèves : 193

Action 2 : FÊTE NATIONALE DU MINIBASKET SCOLAIRE à Digne

Jeudi 13 mai 2023 Stade Jean Rolland

7 écoles - 150 élèves - classes de GS à CM2

Action 3 : FÊTE NATIONALE DU MINIBASKET SCOLAIRE à Laragne

Vendredi 14 mai 2023

3 écoles - 200 élèves - classes de CE2 à CM2

Action 4 : FÊTE NATIONALE DU MINIBASKET SCOLAIRE à Laragne

Lundi 22 mai 2023

2 écoles - 100 participants - classes de CP et CE1

Soit un total de **643 élèves** qui ont participé à une journée d'initiation et/ou de clôture de cycle OBE.

Action 5 : JOURNÉE OLYMPIQUE PARALYMPIQUE

Vendredi 23 juin 2023 - Sisteron (présence CT + structures gonflables)

Dimanche 25 juin 2023 - Digne les bains (présence CT + structures gonflables)

4.3. Alpes Basket Tour

Pour cette saison, le Comité a renouvelé son action ALPES BASKET TOUR avec la mise à disposition **GRATUITE** des structures gonflables et de la CT et apprentis (si leur emploi du temps le permet).

Pour rappel, cette action est un événement, mais il s’agit également d’un **OUTIL** de développement et de promotion pour les clubs qui peuvent le mettre en place afin de promouvoir : 5x5 - 3x3 - Vivre Ensemble - Basket scolaire - Basket entreprise en fonction des projets clubs.

Il ne faut pas hésiter à contacter la CT qui vous aidera à la mise en place de vos projets.

Pour cette saison, le nombre de demandes a malheureusement diminué, nous espérons que cette action reparte à la hausse dès la rentrée prochaine.

Vous pouvez retrouver toutes informations sur l’ABT en [cliquant ici](#)

L’ABT a fait étape pour la saison 2022 - 2023 :



4.4. Vivre Ensemble

Notre CT a évalué ROTSCHEK Sébastien - Digne Basket Club pour l'obtention du Diplôme Micro Basket.
Résultat = ADMIS

Elle a également soutenu le club de Digne Basket Club lors de la journée Sport & Santé avec le Lycée Pierre Gilles de Gennes. (présence + prêt de la structure gonflable terrain)

4.5. Structuration

Très peu de demandes ont été effectuées auprès d'Amélie et Baptiste dans leur mission d'aide à la structuration et dossier PSF.

En bref:

Haute Provence Basket – 2 réunions d'aide structuration & projet club.
– Soutien apprenti communication

Veynes – participation à une réunion de ré-organisation / structuration

Laragne – Formation outil de communication Canva.

La Bask&News fonctionne plutôt bien, avec de nombreux retours positifs. Nous sommes ouverts à tous axes d'amélioration qui permettraient de communiquer encore plus efficacement et en touchant un maximum de licenciés.

Pour rappel la B&N est destinée aux clubs, dirigeants, entraîneurs, officiels, bénévoles ET licenciés.

Le rapport d'activité est soumis aux votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Voté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

du 1^{er} juin 2022 au 31 mai
2023

Trésorier : Pierre SAVINA

La saison 2022–2023 s’achève et il est temps de faire le bilan de notre activité qui a été bien remplie en termes d’actions et d’investissement humain.

En synthèse de l’exercice 22–23, près de 600 écritures ont été comptabilisées pour un résultat d’exploitation pour la période 01/06/2022 au 31/05/2023 de + 909,73 Ce résultat a malgré tout un bémol conséquent, car il englobe la subvention 21–22 du PSF qui n’était pas connue en juin dernier d’un montant de 9000€. En définitive, l’exercice doit être amputé de cette somme pour refléter la réalité financière de la saison 22–23. Soit un déficit de 8090.27€

Ceci dit, l’activité du comité a tenu le rang d’une saison normale et donc est le reflet de l’investissement de ses membres et salarié(e)s et aussi de celui des clubs de notre territoire.

Outre la formation de la CDO qui n’a pu être organisée et donc a limité des dépenses de stages, l’organisation du Masters de Ligue 3x3 a été un plus pour nous tous grâce à notre implication, mais parce que sans incidence sur le plan financier (équilibre du ce budget), les finales de la Coupe des AS, l’Open 3x3 ont eu un coût (récompenses), mais ont le mérite d’avoir été une réussite.

Comme la saison passée, le contrat d’apprentissage de Baptiste Dubois qui s’arrête fin octobre n’a pas d’incidence en coût.

La charge du Personnel du comité a gardé le même impact et est maîtrisée par la part des cotisations revenant au comité.

Le coût du véhicule, du garage et de la place de parking s’intègre dans notre standing de fonctionnement voulu, mais ces locations restent indispensables à l’activité.

Pour les dépenses courantes :

Les réunions en Visio ont permis de diminuer certains remboursements de déplacements. Les assurances augmentent et les frais de carburants et annexes également, hélas.

Certaines dépenses du quotidien peuvent être réduites et mériteront d'être mieux définies à l'avenir.

En recette, les subventions (PSF) et (Départements) ont bien été versées même s'il faut souligner que celle du PSF a baissé fortement (2900€) en 2022. L'aide FFBB non versée la saison passée a été "rattrapée" cette saison et permis de combler le manque (6479€ versés en avril). Les subventions des Départements restent sensiblement égales à la saison passée. L'ensemble des subventions allouées représentent seulement 24% de notre budget.

La hausse du nombre de licences 1500 contre 1298 a permis d'améliorer nos recettes et correspond à l'attendu prévisionnel. (+ 14500€)

Les pénalités ou amendes versées par les clubs (4880€) ont aussi contribué au résultat cette saison même si on peut espérer que la saison suivante cette ligne comptable soit à nouveau à la marge.

Les achats de matériel et ceux de textile ont servi à la dotation des récompenses de la FNMB, de l'Open 3x3 de mai, aux finales de Coupes principalement.

Avantage en nature (bénévolat de nos dirigeants). Il semble important de l'identifier et de le chiffrer en conformité avec la légalité. Il s'élève à 21870€ cette saison. (estimation pour 1458 heures X 15€). Utile pour nos dossiers de subvention.

Tous les clubs sont à jour de leur affiliation depuis le début de saison et doivent penser à la renouveler avant le 30 juin pour 23-24. Quelques reliquats de licences et pénalités doivent être régularisés ou vont l'être avant fin juin.

A ce constat pour cette saison, et à la lecture du bilan global présenté, nos disponibilités s'élèvent à 80387€ au 31 mai 2023. Ce qui nous apporte une sécurité non négligeable pour préserver les emplois (2 saisons) et tout nouvel investissement possible.

Un remerciement aux dirigeants des clubs qui jouent le jeu (malgré des rappels parfois insistants de notre part) pour les acomptes de licence ou péréquation que nous imposent nos échéances de gestion ayant nous-mêmes des règlements réclamés par notre Ligue aux mêmes dates.

Le trésorier demande de nommer 1 ou 2 vérificateurs au compte pour la saison prochaine afin de légitimer le travail de trésorerie de notre Comité.

Bonnes vacances bien méritées à toutes et tous et rendez-vous fin août.

Pierre SAVINA

Trésorier du CTASB

Le rapport financier est soumis aux votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Voté à l'unanimité.

COMITÉ TERRITORIAL DES ALPES DU SUD DE BASKET BALL

COMPTE DE RÉSULTAT

du 01/06/2022 au 31/05/2023

export BasiCompta au 11/06/2023

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	11930,30 €	70-Vente de produits finis,prestations de services, marchandises	8 277,80 €
Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	Prestation de services	0,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	1701,34 €	Vente de marchandises	4135,20 €
Fournitures non stockables (eau,énergie)	4 083,80 €	Produits des activités annexes	4142,60 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	4 090,70 €		0,00€
Autres fournitures	2 054,46 €		0,00€
61- Services extérieurs	13 025,29 €	174- Subventions d'exploitation	37 379,00 €
• sous traitance générale	0,00 €	Etat:ANS,ARS,..	17 900,00 €
Locations	6 381,92 €		0,00€
Entretien et réparation	1511,52 €	Région(s):	0,00€
Assurance	2184,81€		0,00€
Documentation	0,00 €		0,00€
Divers	2 947,04 €	Département(s):	13 000,00 €
62- Autres services extérieurs	4 749,85 €		0,00€
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €	Commune(s):	0,00€
Publicité,publication	1416,00	subvention communauté de communes et agglomération	0,00€
Déplacements,missions	1518,97 €		0,00€
Frais postaux et de télécommunications	912,62 €	organismes sociaux (à détailler):	0,00€
•,ervices bancaires,autres	902,26 €		0,00€
63- Impôts et taxes	210,00	Fédération	6 479,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	210,00	Fonds européens	0,00€
Autres impôts et taxes	0,00	IASP	0,00€
64- Charges de personnel	42 514,62 €	Autres recettes (précisez)	0,00€
Rémunération des personnels	28 731,59 €		0,00€
Charges sociales	13153,03	75 -Autres produits de gestion courante	100 954,47 €
Autres charges de personnel	630,00	Dont cotisations	80 755,38 €
65- Autres charges de gestion courante	65 478,71 €	76- Produits financiers	583,53 €
66- Charges financières	0,00	77 - Produits exceptionnels	2 502,90 €
67- Charges exceptionnelles	2178,06	78-Reprises sur amortissements et provisions	0,00€
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	11551,14	179 -Transfert de charges	2 850,00 €
TOTAL DES CHARGES	151637,97	TOTAL DES PRODUITS	152 547,70
86- Emplois des contributions volontaires en nature	21870,00	77- Contributions volontaires en nature	21870,00 €
Secours en nature	0,00	Dons en nature	0,00€
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00	Prestations en nature	0,00€
Personnelbénévole	21870,00	Bénévolat	21870,00 €
TOTAL DES CHARGES	173 507,97	TOTAL DES PRODUITS	174 417,70
Résultat:		909,73 €	

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL, Comité Territorial Alpes du Sud de Basket-bali			
Exercice 2023-2024 (date de début : 01/06/2023 date de fin 31/05/2024)			
Charges	Montant ¹	Produits	Montant ¹
60 Achats	7000€	70 Vente de produits finis, de marchandises, prestations de servi	4000€
Prestations de services	2000		
Achats matières et fournitures	2000	74 Subventions d'exploitation ²	30 000 €
Autres fournitures	3000	Etat : PSF	15 000
61 Services extérieurs	9700 €	Région :	-
Locations (garage, véhicule, parking)	5200	Département: Hautes Alpes	7000 €
Entretien et réparation	1000	Département : ALPES de Haute Provence	8000
Assurance	3500	Commune :	-
Documentation	-	Organismes sociaux (déviller) :	-
62 Autres services extérieurs	7000€	Fonds européens :	-
Rémunération intermédiaires et honoraires	0	L'agence de services et de paiement (ex CNASEA - emplois aidés)	-
Publicité, publication	1500	Autres établissements publics	-
Déplacements, missions	4000		
Services bancaires, autres	1500		
63 Impôts et taxes	500€		
Impôts et taxes sur rémunération	500		
Autres impôts et taxes	-		
64 Charges de personnel	48000 €		
Rémunération des personnes	29000	Aides privées	7000 €
Charges sociales	14000	FFBB	7000
Contrat Apprentissage (Pan Comité)	1000	Auto-financement	
Autres charges de personnel	2000		
65 Autres charges de gestion courante	76000 €		
Arbitrage (péréquation)	10000		
Licence (Part FFBB et ligue Pe.ca reversée)	50000		
Animations, stages sélections, FNMB ..	5000		
Réception, AG ffb, AG Comité	3000		
Charges copropriété (Siège) diverses	3000		
Divers	5000		
66 Charges Financières	-	75 Autres produits de gestion courante	106 800 €
67 Charges exceptionnelles (exercice précédent)	1500	Dont cotisations, dons manuels outils	82000
		Péréquation des clubs	10000
		Affiliations, engagements, formations	7000
68 Dotation aux amortissements		76 Produits financiers	4000
		77. produits exceptionnels (exercice précédent)	1 500€
		78 R nses sur amortissement et	
TOTAL DES CHARGES	149 700€	TOTAL DES PRODUITS	149 700 €

Le budget prévisionnel est soumis aux votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

1. Les tarifs de licences sont soumis au vote :

Voté à l'unanimité.

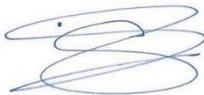
2. Vote pour le délégué titulaire Franck MONTAGNON pour l'Assemblée Générale la FFBB 2022/23 à Puy de Fou

Voté à l'unanimité .

Franck MONTAGNON
Président



Stéphane LITSCHGY
Secrétaire



Pierre SAVINA
Trésorier



ANNEXES

Comité Territorial Alpes du Sud BASKET BALL

TARIFS LICENCES 2023 - 2024

TARIFS LICENCES

PRATIQUES	CATEGORIES	Part FFBB	Part Ligue Sud	Part Comité	TOTAL
SOCLE POUR TOUT LICENCIÉ EN CLUB					
LICENCE CLUB	toutes	14,00	12,50	9,00 €	35,5
LICENCE VXE					
EXTENSION LICENCE BASKET					
Joueur Compétition (5x5 et 3x3)	U7 à U11	1,00 €	- €	10,00 €	11,00 €
	U12 à U15	7,00 €	3,00 €	13,50 €	23,50 €
	U16 à U18	17,00 €	7,00 €	20,00 €	44,00 €
	U19 et plus	17,00 €	8,00 €	20,00 €	45,00 €
Technicien (socle)		- €	- €	- €	- €
Officiel (socle)		- €	- €	- €	- €
Dirigeant (socle)		- €	- €	- €	- €
Joueur Loisirs	U19 et plus	10,00 €	- €	8,50 €	18,50 €
			- €	- €	- €
Joueur Entrep	19 ans et plus	10,00 €	- €	7,00 €	17,00 €
VXE (Santé, Inclusif, Tonik)	moins de 18 ans	- €	- €	- €	- €
	U19 et plus	7,00 €	- €	8,50 €	15,50 €

AUTORISATION SECONDAIRE, LICENCE T					
AST (Territoire)	U13	Gratuit	NON	- €	- €
	U15	15,00 €	NON	- €	15,00 €
	U16 et plus	24,00 €	NON	- €	24,00 €
ASP (Performa)	< 18	Gratuit	NON	- €	- €
	U19 et plus	24,00 €	NON	- €	24,00 €
Licence T	U7 à U13	Gratuit	NON	- €	- €
	U14 à U15	18,00 €	30,00 €	- €	48,00 €
	U16 et plus	35,00 €	40,00 €	- €	75,00 €

MUTATIONS					
Mutation	U7 à U13	Gratuit	NON	NON	- €
	U14 et plus	20,00 €	20,00 €	20,00 €	60,00 €

PRATIQUES	CATEGORIES	Part FFBB	Part Ligue PACA	Part Comité	TOTAL
CONTACT BASKET					
Contact bask	Toutes	Gratuit	NON	NON	- €
Micro basket	< 6	2,00 €	- €	- €	2,00 €
Licence Supe	U18 et plus	33,00 €	NON	NON	33,00 €
Licence Junio	< 18	18,00 €	NON	NON	18,00 €
PASS - 1 open start 3x3	U18 et plus	5,00 €	NON	NON	5,00 €
	< 18	2,00 €	NON	NON	2,00 €
Licence Agent Sportif AGTSP		600,00 €	NON	NON	600,00 €

ASSURANCES

Options		
A	B avec U*	C

2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36€
Gratuit		

* U : Indemnités journalières

2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36€
GRATUIT		

Options		
A	B avec U*	C

2,98 €	8,63 €	A ou B + 0,50€
0,77 €	2,97 €	A ou B + 0,50€

CLUB

HORS CLUB

Tableau des créations et renouvellements par clubs

Associations	Création			Renouvellement			
	F	M	TOTAL	F	M	TOTAL	
220405002 - CD HORS ASSOCIATION	0	0	0	1	1	2	
2200405104 - US CHÂTEAU ARNOUX ST AUBAN	3	8	11	4	9	13	
220405106 - HAUTE PROVENCE BASKET	33	97	130	56	191	247	
220A107 - US SEYNE LES ALPES	2	6	8	10	35	45	
220A108 - BC VALENSOLAIS	1	3	4	8	5	13	
220A111 - ENTENTE RIEZOISE DE BASKET	0	0	0	1	2	3	
220A112 - SISTERON BC	1	17	18	5	14	19	
220A113 - DIGNE LES BAINS BASKET CLUB	25	54	79	24	88	112	
220A114 - BASKET CLUB BARCELONNETTE	9	13	22	20	53	73	
220A116 - CLUB BASKET BALL FORCALQUIER	0	2	2	1	6	7	
220A126 - ASE (association sportive Entrevalaise)	0	0	0	0	0	0	
220A202 - BRIANCON BASKET BALL	10	35	45	11	75	86	
220A204 - GAP ALPES DU SUD BASKET 05	23	49	72	18	144	162	
220A206 - LARAGNE SPORTS BASKET	13	10	23	19	7	26	
220A208 - US VEYNES SNCF BASKET	2	15	17	12	16	28	
220A209 - BB CHAMPSAUR VALGAUDEMAR	6	3	9	13	32	45	
220A210 - BASKETBALL EMBRUNAIS	9	19	28	11	19	30	
220A215 - BATIE BASKET CLUB	11	31	42	22	57	79	
TOTAL	148	362	510	236	754	990	1500

Répartition et Evolution des Effectifs du CD0405 par catégorie

Catégorie Masculin	2021-2022	2022-2023	Diff. En nombre	Diff. En %	Variation
U3	0	1	+1	100,00%	↑
U4-U5	18	12	-6	-33,33%	↓
U6-U7	84	74	-10	-11,90%	↓
U8-U9	125	124	-1	-0,80%	↓
U10-U11	147	157	+10	6,80%	↑
U12-U13	141	160	+19	13,48%	↑
U14-U15	113	203	+90	79,65%	↑
U16-U17	75	94	+19	25,33%	↑
U18-U19-U20	37	41	+4	10,81%	↑
Sénior	95	133	+38	40,00%	↑
Loisirs (VE)	49	74	+25	51,02%	↑
Dirigeant	47	43	-4	-8,51%	↓
Total masculin	931	1116	+209	22,45%	↑

Catégorie Féminine	2021-2022	2022-2023	Diff. En nombre	Diff. En %	Variation
U3	0	0	0	0,00%	=
U4-U5	6	11	+5	83,33%	↑
U6-U7	32	18	+14	43,75%	↑
U8-U9	55	53	-2	-3,64%	↓
U10-U11	88	60	-28	-31,82%	↓
U12-U13	39	43	+4	10,26%	↑
U14-U15	44	63	+19	43,18%	↑
U16-U17	13	17	+4	30,77%	↑
U18-U19-U20	3	7	+4	133,33%	↑
Sénior	32	52	+20	62,50%	↑
Loisirs (VE)	21	11	-10	-47,62%	↓
Dirigeant	42	49	+7	16,67%	↑
Total féminin	375	384	+9	2,40%	↑

	2021-2022	2022-2023	
Total Général	1306	1500	14,85%

Etat des licences du CD0405 au 05/06/2024					
Associations	Total au 10/06/22	Total au 05/06/23	Diff. En nombre	Diff. En %	Evolution
220405002 - CD HORS ASSOCIATION	1	2	+1	-50,00%	↑
220405004 - CD0A CONTACT	74	50	-24	0,00%	↑
2200405104 - US CHÂTEAU ARNOUX ST AUBAN	46	24	-22	-47,83%	↓
220405106 - HAUTE PROVENCE BASKET	359	377	+18	5,01%	↑
220A107 - US SEYNE LES ALPES	60	53	-7	-11,67%	↓
220A108 - BC VALENSOLAIS	24	17	-7	-29,17%	↓
220A111 - ENTENTE RIEZOISE DE BASKET	4	3	-1	-25,00%	↓
220A112 - SISTERON BC	1	37	+36	3600,00%	↑
220A113 - DIGNE LES BAINS BASKET CLUB	142	191	+49	34,51%	↑
220A114 - BASKET CLUB BARCELONNETTE	84	95	+11	13,10%	↑
220A116 - CLUB BASKET BALL FORCALQUIER	4	9	+5	125,00%	↑
220A126 - ASE (association sportive Entrevalaise)	0	0	0	0,00%	=
220A202 - BRIANCON BASKET BALL	124	131	+7	5,65%	↑
220A204 - GAP ALPES DU SUD BASKET 05	218	234	+16	7,34%	↑
220A206 - LARAGNE SPORTS BASKET	36	49	+13	36,11%	↑
220A208 - US VEYNES SNCF BASKET	36	45	+9	25,00%	↑
220A209 - BB CHAMPSAUR VALGAUDEMAR	54	54	0	0,00%	=
220A210 - BASKETBALL EMBRUNAIS	32	58	+26	81,25%	↑
220A215 - BATIE BASKET CLUB	81	121	+40	49,38%	↑

Etat des licences du CD0405 Féminines et Masculines au 05/06/2023									
Total Féminin 10/06/22	Total Féminin 05/06/23	Diff. En nombre	Diff. En %	Evolution	Total Masculin 10/06/22	Total Masculin 05/06/23	Diff. En nombre	Diff. En %	Evolution
1	1	0	0,00%	=	0	1	+1	100,00%	↑
5	3	-2	0,00%	↓	69	47	-22	0,00%	↓
13	7	-6	-46,15%	↓	33	17	-14	-42,42%	↓
99	89	-10	-10,10%	↓	260	288	+28	10,77%	↑
15	12	-3	-20,00%	↓	45	41	-4	-8,89%	↓
16	9	-7	-43,75%	↓	8	8	0	0,00%	=
1	1	0	0,00%	=	3	2	-1	-33,33%	↓
0	6	+6	60,00%	↑	1	31	+30	3000,00%	↑
42	49	+7	16,67%	↑	100	142	+42	42,00%	↑
28	29	+1	3,57%	↑	56	66	+10	17,86%	↑
2	1	-1	-50,00%	↓	2	8	+6	300,00%	↑
0	0	0	0,00%	=	0	0	0	0,00%	=
21	21	0	0,00%	=	103	110	+7	6,80%	↑
40	41	+1	2,50%	↑	178	193	+15	8,43%	↑
24	32	+8	33,33%	↑	12	17	+5	41,67%	↑
16	14	-2	-12,50%	↓	20	31	+11	55,00%	↑
21	19	-2	-9,52%	↓	33	35	+2	6,06%	↑
11	20	+9	81,82%	↑	21	38	+17	80,95%	↑
25	31	+6	24,00%	↑	56	90	+34	60,71%	↑

